



RGPD – Système d'alerte des populations Registre communal d'alerte et de protection des populations

Le responsable du traitement est la Mairie de Gignac-la-Nerthe, représentée par Monsieur le Maire.

Le représentant du traitement sont les Services Techniques de la Mairie de Gignac-la-Nerthe, sis 2 avenue des Fortunés - 13180 Gignac-la-Nerthe.

Les données collectées dans ce formulaire ont pour finalités exclusives :

- L'inscription plan départemental d'alerte et d'urgence au profit des personnes âgées et handicapées en cas de risques exceptionnels ;
- L'inscription au plan communal de sauvegarde.

Les bases légales du traitement sont :

- L'obligation légale pour l'inscription plan départemental d'alerte et d'urgence au profit des personnes âgées et handicapées en cas de risques exceptionnels ;
- La mission d'intérêt public et le consentement pour l'inscription au plan communal de sauvegarde.

L'inscription n'est pas obligatoire et les personnes inscrites consentent au traitement de leurs données à caractère personnel pour les finalités spécifiques mentionnées ci-dessus.

Les données collectées dans ce formulaire sont destinées au service Gestion du Système d'Informations de la mairie de Gignac-la-Nerthe.

Toutes les informations demandées précédées de la mention « nécessaire » sont obligatoires pour le traitement.

Les données informatiques personnelles du traitement sont conservées deux ans en base active, puis six mois en base intermédiaire avant effacement. Les formulaires papiers sont détruits automatiquement après enregistrements des données dans le système informatique.

Les personnes inscrites peuvent exercer leurs droits (information, opposition, accès, rectification, effacement et limitation) à tout moment sur demande.

Pour toute information ou exercice des droits Informatique et Libertés sur les traitements de données personnelles (*information, opposition, accès, rectification, effacement et limitation*), le demandeur peut contacter le Délégué à la Protection des Données de la mairie de Gignac-la-Nerthe par courrier ou par mail (*justificatif d'identité en cas d'exercice des droits*) :

Police Municipale
A l'attention du Délégué à la Protection des Données
15 avenue Louis Pasteur
13180 Gignac-la-Nerthe
dpd@mairie-gignaclanerthe.fr

Si la personne estime, après avoir contacté nos services, que les droits sur ses données ne sont pas respectés il peut adresser une réclamation à la CNIL.